



**HAL**  
open science

## Des saints en faction aux portes du rempart antique d'Autun. Edition, traduction et commentaire de trois poèmes d'Étienne Ladone

Vivien Barrière

### ► To cite this version:

Vivien Barrière. Des saints en faction aux portes du rempart antique d'Autun. Edition, traduction et commentaire de trois poèmes d'Étienne Ladone. François Pernot; Eric Vial. A quel(s) saint(s) se vouer ? Actes de la journée d'études organisée au château de La Roche-Guyon, 7 novembre 2020, les éditions de l'oeil / la bibliothèque fantôme, pp.160-187, 2022, 978-2-35137-332-3. hal-03961397

**HAL Id: hal-03961397**

**<https://hal.science/hal-03961397v1>**

Submitted on 28 Jan 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

Des saints en faction aux portes du rempart antique d'Autun. Edition, traduction et commentaire de trois poèmes d'Étienne Ladone

Vivien Barrière

CY Cergy Paris Université, UMR 9022 HÉRITAGES (CYU – CNRS – Ministère de la Culture)



Fig. 1 – Vue de la ville d'Autun dans la 2<sup>de</sup> moitié du XVI<sup>e</sup> siècle (« Plant et Pourtrait de la ville d'Authun » dans François de BELLEFOREST, Sebastian MÜNSTER, *La Cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, M. Sonnius / N. Chesneau, 1575).

Dans le transept de la cathédrale Saint-Lazare d'Autun, deux tableaux monumentaux se font face : *Saint Léger, quittant la ville d'Autun, pour être livré à Ebroïn* (Jean-Louis-César Lair, 1822) et *Le Martyre de saint Symphorien* (Jean-Auguste-Dominique Ingres, 1834)<sup>1</sup>. Ces œuvres d'inspiration néoclassique représentent une scène précédant le martyre alors que le saint en devenir est conduit hors de la ville par des gens en armes à travers une foule assemblée. Dans les deux scènes, c'est une porte de l'enceinte urbaine romaine qui sert de toile de fond. Pour l'évêque d'Autun Léger (exécuté sur ordre d'Ebroïn, maire du palais du roi des Francs de Neustrie, Thierry III, vers 678), il s'agit de la porte dite d'Arroux, au nord-ouest du rempart antique. Pour Symphorien, considéré comme le premier martyr chrétien d'Autun (exécuté sur ordre d'Héraclius sous le règne de Marc Aurèle, vers 177), c'est celle dite de Saint-André, au nord-est de l'enceinte urbaine.

L'association d'une figure de sainteté à l'une des portes du rempart d'*Augustodunum* n'a toutefois rien d'inédit. C'est même un phénomène que l'on observe chez l'un des plus anciens antiquaires autunois dont nous ayons conservé les travaux : Étienne Ladone (Stephanus Ladoneus). Cela dit, les saints qu'il associe aux anciennes portes de la ville romaine au début du XVII<sup>e</sup> siècle ne sont pas ceux qui furent choisis, deux siècles plus tard, pour orner l'intérieur de la cathédrale.

À son époque, le rempart gallo-romain de 6 km de long qui délimitait *Augustodunum* n'assurait plus la défense effective de la ville moderne d'Autun, resserrée dans une enceinte attribuée à François I<sup>er</sup>. Les antiques portes sud-est (dite de Rome) et sud-ouest (dite de Saint-Andoche) avaient été englobées dans ce rempart d'époque moderne réunissant le quartier haut autour de la cathédrale et le bourg fortifié de Marchaux, tandis que les deux autres portes antiques, celles d'Arroux au nord-ouest et de Saint-André au nord-est, dominaient chacune un faubourg, c'est-à-dire des espaces désormais situés *extra muros*. Malgré le démantèlement de plusieurs de ses tronçons, le rempart gallo-romain structurait encore la topographie de la ville moderne et de ces faubourgs. Trois des quatre portes romaines étaient partiellement conservées : celles d'Arroux et de Saint-André, à distance de la ville moderne, avaient toutes deux conservé leur rez-de chaussée et une partie de leur premier étage, et une des tours de flanquement de la porte sud-ouest avait été intégrée à l'architecture de l'abbaye de Saint-Andoche (Fig. 1)<sup>2</sup>. Dans trois poèmes, Étienne Ladone associe à ces trois portes romaines encore visibles la sainte Vierge, saint André ainsi que trois apôtres liés à l'évangélisation d'Autun, Andoche, Félix et Thyrese. Afin de comprendre ses raisons d'évoquer ces différentes figures chrétiennes et de les associer à des vestiges antiques précis, revenons d'abord sur l'entreprise antiquaire d'Étienne Ladone avant de proposer une traduction et un commentaire des trois poèmes.

## 1. Les « Antiquités d'Autun » de Ladone : le contexte d'un projet antiquaire et politique

C'est en 1640 que sont publiées chez Blaise Simonnot à Autun les *Augustoduni amplissimae civitatis et Galliarum quondam facile principis antiquitates*. Cette date a amené la plupart des chercheurs ultérieurs à considérer à tort leur auteur, Étienne Ladone, comme le premier à avoir publié sur les antiquités d'Autun. En fait, les dates de publication des travaux des antiquaires autunois du XVII<sup>e</sup> siècle ne correspondent pas à la chronologie de leur production : les écrits d'Étienne Ladone, publiés de manière posthume en 1640 par son frère, le chanoine Jean Ladone, ne sont pas postérieurs à 1620 comme l'indique l'épître dédicatoire adressée par l'auteur au président Pierre Jeannin<sup>3</sup>. Ses

---

<sup>1</sup> Sur ces deux tableaux, cf. Vivien BARRIÈRE, « De l'architecture à la peinture : Ingres et la porte romaine dite de Saint-André à Autun », *Bulletin du Musée Ingres*, 2014, p. 1-5.

<sup>2</sup> De la quatrième porte monumentale, côté sud-est, il ne restait plus rien de visible – ni corps central, ni tours de flanquement.

<sup>3</sup> L'abbé Papillon indique à tort que Jean Ladone, le frère de l'auteur qui fit éditer le recueil, est l'auteur de l'épître dédicatoire alors que seule la préface lui est due (Philibert PAPILLON, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, Dijon, P. Marteret, 1742, p. 364-365). Cette dédicace a bien été composée par Étienne Ladone (elle est signée de son nom accompagné de son prénom, Stephanus, en français Étienne) du vivant du président Pierre Jeannin : le poète ne manquerait pas d'en faire l'éloge funèbre si celui-ci était décédé. La requête qu'Étienne Ladone y adresse à son protecteur Jeannin en lui suggérant de faire publier les travaux de ses concitoyens antiquaires Perrin et Léauté n'aurait pas lieu d'être si celui qui pouvait l'accorder n'était plus de ce monde (Étienne LADONE, *Augustoduni amplissimae civitatis et Galliarum quondam facile principis antiquitates*, Autun, B. Simonnot, 1640, p. 74). La rédaction du recueil de poèmes est donc

*Antiquitates* en vers latins sont quoi qu'il en soit postérieures au *De antiquis Bibracte monumentis* (texte anonyme attribué au médecin Jacques Léauté) – publié en 1650 mais probablement rédigé dans les années 1580-1590<sup>4</sup>. Pour autant, elles demeurent un texte fondamental – au sens étymologique – pour les études antiquaires autunoises, comme le rappelle un membre actif de la Société Éduenne, Anatole de Charmasse : « Malgré leurs défauts, les poèmes de Ladone ont été la source où nos premiers historiens, et Edme Thomas en particulier, ont puisé toute leur science. Il n'est pas une de ses erreurs, pas une de ses suppositions si hasardees, qui n'ait passé dans leurs récits. Ils lui ont beaucoup emprunté et lui ont peu ajouté<sup>5</sup>. ».

Issu d'une famille autunoise de premier plan, le poète-antiquaire est un avocat (*apud Æduos caesarum patronus disertissimus*) qui fut bailli de Montcenis et de Saint-Martin. Il dédie ses *Antiquitates* au baron de Montjeu, le Surintendant aux Finances Pierre Jeannin, dont le château dominait depuis 1606 une hauteur située quelques centaines de mètres au sud de la cathédrale d'Autun. Ce très fort ancrage au sein des élites municipales est confirmé par l'identité des trois personnalités sollicitées pour lui rendre hommage en préambule de son ouvrage posthume : un théologal et chanoine d'Autun dénommé Marc-Antoine Barbier, le lieutenant particulier Jean Chiffot qui exerçait les fonctions de premier magistrat d'Autun (vierg) de 1638 à 1640 ainsi que Denis Thiroux, avocat autunois qui fut vierg de 1632 à 1634 puis de 1640 à 1642. Le père de l'auteur, Nicolas Ladone (décédé en 1615) avait lui aussi exercé ces fonctions de 1607 à 1609 et son grand-père paternel, Lazare Ladone (décédé en 1574) avait été conseiller du roi et lieutenant général du baillage d'Autun. Ainsi, en choisissant les vestiges d'*Augustodunum* comme sujet principal, Étienne Ladone avait manifesté l'ambition de faire œuvre historique mais aussi de célébrer sa patrie, Autun.

Cette préoccupation n'a alors rien d'inhabituel : en 1529, un autre avocat autunois, Barthélémy de Chasseneuz, s'était livré à une célébration de la grandeur passée de la ville dans un discours destiné à en soutenir les prétentions face à ses concurrentes bourguignonnes<sup>6</sup>. En 1580, l'évêque Charles d'Ailleboust avait commandé à l'historien bourguignon Pierre de Saint-Julien de Balleure une dissertation historique démontrant que le siège de son évêché correspondait à la Bibracte éduenne, dont les liens avec Rome étaient les plus anciens de toute la Gaule<sup>7</sup>. On pense aussi au projet de Denis Nault, juge-bailli natif d'Autun qui publia une dithyrambique et fantaisiste *Histoire de l'ancienne Bibracte*<sup>8</sup>. Il en va des villes comme des nations ou des individus : « Dans une civilisation marquée par l'obsession nobiliaire, la règle de l'ancienneté (en tenant compte du droit d'aînesse et de la primogéniture) légitimait l'ordre hiérarchique entre les nations.<sup>9</sup> ».

Au-delà de l'hommage rendu à l'ancienneté de sa patrie, une idée récurrente d'Étienne Ladone est que les figures chrétiennes y ont supplanté des divinités païennes devenues incapables de la protéger :

---

antérieure à la disparition du président Jeannin, en 1623. En outre, Étienne Ladone indique dans la dédicace : « Je n'avais pas l'intention, homme très illustre, de publier les antiquités éduennes que j'ai composées à ton invitation il y a trois ans en style poétique » (traduction personnelle) – ce qui remonte le *terminus ante quem* de l'ouvrage à 1620.

<sup>4</sup> Sur Ladone et ses prédécesseurs immédiats, cf. Vivien BARRIÈRE, « Les Antiques d'Autun à la Renaissance : poids des travaux historiques et émergence d'un discours antiquaire (1529-1620) », *Anabases*, 2020, 32, p. 148-150.

<sup>5</sup> Anatole de CHARMASSE, « Relation d'un voyage à Autun en 1646 par Du Buisson-Aubenay », *Mémoires de la Société Éduenne, nouvelle série*, 1885, 14, 1885, p. 276. Edme Thomas est l'auteur d'une *Histoire de l'antique cité d'Autun* publiée à Lyon en 1660 chez G. Barbier.

<sup>6</sup> Barthélémy de CHASSENEUZ, *Catalogus gloria mundi*, Francfort-sur-le-Main, S. Feyerabend, 1579 (1<sup>e</sup> édition en 1529).

<sup>7</sup> Pierre de SAINT-JULIEN DE BALLEURE, « Discours de l'illustre et très-ancienne cité d'Autun », *De l'origine des Bourgongnons, et antiquité des estats de Bourgogne*, Paris, N. Chesneau, 1581.

<sup>8</sup> Denis NAULT, *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun*, Autun, B. Lamothe Tort, 1688. Sur cet ouvrage, cf. Vivien BARRIÈRE, « "Quatorze cens ruës, & plusieurs Palais magnifiques". Faut-il prendre au sérieux Denis Nault et son *Histoire de l'ancienne Bibracte appresent appelée Autun* ? », Renaud ROBERT, Gaëlle VIARD (dir.), Paris, Karthala, à paraître.

<sup>9</sup> Chantal GRELL, « Annius de Viterbe et le roman des origines en France et en Espagne », Alain TALLON (dir.), *Le sentiment national dans l'Europe méridionale aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Madrid, Casa de Velázquez, 2007, p. 227-250.

selon le poète-antiquaire, la Vierge Marie a remplacé Minerve à la porte d'Arroux, l'ancien temple consacré à Hercule est désormais occupé par saint André au niveau de la porte du même nom et les dieux ancestraux des Éduens qui avaient leur temple à l'emplacement du monastère de Saint-Andoche ont laissé la place aux trois apôtres évangélistes de la ville (Fig. 2). Là où la protection des dieux païens n'a pas su éviter les désastres, celle des saints éloigne efficacement ennemis et incendies – tel est le propos général de ses trois poèmes.



**Chapelle de Notre-Dame d'Arroux** contre le piédroit de la porte romaine du même nom



**Eglise Saint-André** dans la tour de flanquement de la porte romaine du même nom



Tour romaine du **monastère de Saint-Andoche**

**Fig. 2 – La réaffectation chrétienne des trois portes antiques conservées (« Plant et Pourtrait de la ville d'Authun » dans François de BELLEFOREST, Sebastian MÜNSTER, *La Cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, M. Sonnius / N. Chesneau, 1575).**

## 2. Edition et traduction des trois poèmes évoquant les portes antiques d'Autun

Les règles suivies ici pour l'édition de ces textes imprimés en 1640 n'appellent pas de remarques particulières : les mots intégralement écrits en lettres capitales ont été conservés en l'état, les ij ont été remplacés par ii, -q a été développé en -que, les esperluettes ont été elles aussi développées. Seul un point-virgule indu a dû être supprimé : pour le reste, la ponctuation de l'édition originelle a été respectée. Le texte publié au XVII<sup>e</sup> s. ne pose pas de problème de sens et aucune correction ne lui a été apportée.

La distinction entre u / v a été faite selon l'usage actuel, et non dans un strict respect des choix du typographe de 1640. De même, pour des raisons de lisibilité, nous avons décidé de renoncer aux italiques employés dans l'édition originelle pour l'ensemble du corps des poèmes et de les remplacer par des caractères romains.

### 2.1.L'abbaye de Saint-Andoche, ancien temple des dieux indigètes

DE DEORUM INDIGETUM ÆDE VETUSTISSIMA QUÆ NUNC ANDOCHIO, Thyrsos, et Fœlici Æduorum Apostolis consecrata est<sup>10</sup>.

Dii patrii Indigetes Samothes, Sarronque Druysque  
Augustum hic templum atque ingens habuere, vetusta  
Religione sacrum : sed iam melioribus illud  
Auspiciis tenet Andochius, geminique sodales  
5 Fœlix, et Thyrsus, quorum sub numine tota  
Bibractæa viget regio, aeternumque vigebit :  
Aeduacos illi muros fundasse feruntur  
Hi Christi fundasse fidem perhibentur in oris  
Aeduacis, illi Cœloque, Ereboque, Soloque  
10 Finxerunt regnare Deos, ritumque Deorum  
Se voluere coli, verum cœlestibus auris  
Hæc afflata Trias trinum unumque esse colendum  
Aedugenas docuit Cœlique, Erebique, Solique  
Rectorem ! Haud potuere suis a moenibus illi  
15 Horrendos prohibere ignes, inimicaque tela,  
At nunc tergemino tuta urbs custode, furores  
Reprimit hostiles, et sæva incendia vitat  
Indigetes ergo procul hinc procul este profani  
Vanæ opis Aedua gens non amplius indiga vestræ est.

### Traduction

Sur le très ancien temple des dieux Indigètes, aujourd'hui consacré aux apôtres des Éduens, Andoche, Thyrsos et Félix,

Les dieux Indigètes ancestraux Samothès, Sarron et Druys  
eurent ici un vénérable et immense temple  
consacré par l'ancienne religion mais, désormais, sous de meilleurs  
auspices, il est occupé par Andoche et ses deux compagnons,  
5 Félix et Thyrsos. Sous leur divine puissance,  
toute la région de Bibracte prospère et prospèrera pour toujours.  
Si les premiers passent pour avoir fondé les murs éduens,

<sup>10</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, ch. 52, p. 188-189.

les seconds sont reconnus pour avoir fondé la foi du Christ dans les contrées  
 éduennes. Les premiers ont imaginé régner en dieux  
 10 sur le Ciel, l'Erèbe et la Terre, ils ont voulu être honorés  
 selon le rite dû aux dieux tandis que, porté par des souffles célestes,  
 notre trio a enseigné aux Éduens qu'il fallait honorer  
 un triple et unique maître du Ciel, de l'Erèbe et de la Terre !  
 Les premiers ne purent écarter de leurs remparts  
 15 les flammes terribles et les traits ennemis  
 mais, maintenant protégée par une triple garde,  
 la ville arrête les fureurs ennemies et évite les incendies cruels.  
 Loin d'ici donc, dieux Indigètes, loin, quittez le monde sacré.  
 De votre vain secours, le peuple éduen n'a plus nécessité.

## 2.2. La chapelle de Notre-Dame d'Arroux, anciennement consacrée à Minerve

DE VIRGINIS DEIPARÆ SACELLO QUOD PALLADI PRIUS AD PORTAM Arroinam dicatum  
 fuisse perhibetur<sup>11</sup>.

Solo nata Ioue anguitenens, Tritonia virgo,  
 Paciferæ inuentrix Oleæ, magis omnibus unum  
 Bibracte incoluit terris, et limine primo  
 Sacratam, custos fixit sibi sedula, sedem  
 5 Quam nunc iure tenet potiori, intacta parentis  
 Virgo parens, hominisque Dei, (mirabile dictu)  
 Diua opifex, cœlum & terras quæ fœdere iungit  
 Aeterno, et placida populos in pace tuetur,  
 Humanique hostem generis pede proterit anguem  
 10 Fœlix o nimium fœlix Bibractea tellus  
 Cui Regina præst superum, sub præside tali  
 Nil formidandum, non iracunda Tonantis  
 Fulmina, non miseranda lues et pestifer annus  
 Non furia, nec sæva cohors pallentis Auerni  
 15 Macte animo Aedugenæ totus si corruiat orbis  
 Vos tamen haud ferient Maria custode ruinæ.

### Traduction

Sur la chapelle de la Vierge mère de Dieu dont on dit qu'elle avait été jadis dédiée à Pallas au niveau de la porte d'Arroux

Née du seul Jupiter, la vierge tritonienne, porteuse de serpent,  
 inventrice de l'olivier porteur de paix, a préféré à toutes les autres contrées  
 habiter Bibracte et c'est à même son seuil  
 qu'en gardienne attentive, elle s'est installée une demeure sacrée.  
 5 Maintenant celle qui l'occupe à meilleur droit, c'est la vierge mère,  
 chaste par sa mère, divine créatrice de l'homme Dieu (prodige étonnant à dire)  
 qui lie le ciel et les terres par une alliance  
 éternelle, elle protège les peuples dans une paix tranquille,  
 elle écrase de son pied le serpent ennemi du genre humain.  
 10 Heureuse, ô trop heureuse, la terre de Bibracte

<sup>11</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, ch. 53, p. 189.

à laquelle préside la Reine des hommes. Avec une telle protectrice,  
rien ne doit être redouté, ni les éclairs furieux du Tonnant,  
ni la peste déplorable, ni l'année désastreuse,  
ni la furie, ni la cruelle cohorte du blême Averno.

15 Courage, fils de la terre éduenne, si l'univers tout entier devait s'écrouler,  
vous, sous la garde de Marie, les débris dans leur chute ne vous frapperont pas.

### 2.3.L'Église de la porte Saint-André, ancien temple d'Hercule

DE DIVI ANDREÆ TEMPLO AD PORTAM EIUSDEM NOMINIS POSITO vbi quondam ille idem  
Hercules colebatur<sup>12</sup>.

Sed viden ipsi aliud sacratum nobile templum  
Alcidæ, quod nunc tenet æternumque tenebit  
Andreas, coluit nostras Tirynthius olim  
Protexitque arces claua clypeoque tremendus,  
5 Nec tamen hostiles potuit prohibere furores,  
At postquam Andrea custodia contigit urbis  
Omnia tuta manent sævusque repellitur hostis,  
Opposita cruce quæ claua præstantior, orci  
Monstra domat, terras purgat, cælumque recludit,  
10 Alcidæ, nec non Andreæ nomina robur  
Virtutemque notant amborum animosque viriles :  
Ille suas terris vires exercuit, huius  
Inclyta spernit humum virtus et ad æthera tendit  
Alcides fertur rapuisse cum Iasone vellus  
15 Aureum, et Aeduacis posuisse in montibus arcem  
Velleris antiquo rapti cognomine dictam  
Sed longe maior debetur gloria diuo  
Andreæ auspice quo fundatus velleris ordo  
Creditur unde Duces Burgundi insignia sumunt  
20 Aque adeo Hispani Reges appendere collo  
Stemma decusque solent Aeduis a finibus ortum.

#### Traduction

Sur le sanctuaire de saint André situé au niveau de la porte du même nom où jadis on honorait aussi  
le fameux Hercule

Dis, connais-tu un autre temple consacré  
au fils d'Alcée lui-même que celui qu'occupe aujourd'hui et qu'occupera pour toujours  
André ? Autrefois l'homme de Tirynthe fréquenta nos  
hauteurs et les protégea, causant la peur avec sa massue et son bouclier,  
5 et pourtant il n'a pu empêcher les frénésies des ennemis  
mais, depuis que la garde de la ville a échu à André,  
tout demeure en sécurité et l'ennemi sauvage est tenu à distance.  
Brandissant la croix, qui est plus puissante que la massue,  
il dompte les monstres infernaux, il nettoie les terres et il ouvre le ciel.  
10 Le nom du fils d'Alcée et aussi celui d'André disent leur force,  
leur courage à tous deux ainsi que la fermeté de leur caractère :

<sup>12</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, ch. 55, p. 190-191.



celui-là exerça ses forces sur terre,  
 l'illustre vertu de celui-ci dédaigne le sol et regarde vers les cieux.  
 Le fils d'Alcée, dit-on, s'était emparé avec Jason de la toison  
 15 d'or et avait établi dans les collines éduennes une ville  
 tirant son nom ancien de la toison volée  
 mais une gloire bien supérieure est due à saint  
 André : c'est sous son patronage qu'a été fondé, croit-on, l'ordre de la toison,  
 d'où les ducs de Bourgogne tirent leurs blasons  
 20 jusqu'aux rois d'Espagne qui ont coutume de suspendre à leur cou  
 un collier et un ornement issu des territoires éduens.

### 3. Commentaire littéraire et historique

#### 3.1. La supériorité d'Autun chrétienne sur Autun antique

L'ouvrage de Ladone comporte deux parties d'inégale longueur : une première consacrée aux vestiges antiques d'*Augustodunum*, une seconde, plus courte et sans doute interrompue par la disparition de l'auteur, consacrée aux antiquités sacrées de la ville (*De sacris urbis augustae antiquitatibus*). Il est frappant de constater que la première partie s'ouvre avec une évocation des dieux ancestraux des Éduens, et en particulier la figure de Dis / Samothès, tandis que la seconde, consacrée aux figures chrétiennes, commence avec Andoche, Félix et Thyirse. On retrouve en effet la même association entre Samothès et Andoche dans le poème *De deorum indigetum æde* qui expose comment le second a remplacé le premier.

Étienne Ladone célèbre la prospérité éternelle<sup>13</sup> induite par l'avènement du christianisme à Autun, contrastant avec le caractère temporaire de la splendeur de l'*Augustodunum* antique. Il considère l'abbaye située à la limite occidentale de la ville comme un lieu manifestant la disparition des pratiques païennes du fait de l'évangélisation d'Autun. En effet, ce monastère de femmes avait été placé au XI<sup>e</sup> siècle sous le patronage d'Andoche, celui qui introduisit le christianisme à Autun durant le règne de Marc Aurèle. Celui-ci aurait été envoyé en Gaule en compagnie de Thyirse par son maître Polycarpe, évêque de Smyrne et disciple de l'apôtre Jean. Après leur séjour à Autun, les deux hommes, hébergés à Saulieu par un riche commerçant originaire d'Autun connu sous le nom de Félix, furent arrêtés, torturés et exécutés vers 177 ap. J.-C.

Le poète-antiquaire explique que le monastère de Saint-Andoche s'élève à l'emplacement d'un temple antique consacré aux dieux indigètes ancestraux du peuple éduen : Samothès, Sarron et Druys. Ce faisant, il s'écarte de la tradition locale qui voyait plutôt un temple de Minerve dans la vieille tour romaine intégrée au monastère : nous y reviendrons. Aux yeux des Romains, les dieux indigètes sont les divinités indigènes protectrices du sol de la patrie, celles qui patronnent la fondation de la cité. Lorsque Virgile parle des *dii patrii Indigetes*<sup>14</sup>, on comprend que ces figures issues de la divinisation des ancêtres mythiques d'un peuple se distinguent de toutes les autres divinités importées ou adventices au sein du Panthéon romain. Dans la droite ligne des *Antiquitatum variarum volumina* d'Annius de Viterbe (1498) et des écrits que ce dernier attribue au babylonien Bérose sur les origines des différents peuples, Étienne Ladone présente Samothès, son petit-fils Sarron et son arrière-petit-fils Druys comme les fondateurs du peuple éduen et de sa principale ville<sup>15</sup>. Il s'appuie directement

<sup>13</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, *De deorum indigetum æde*, v. 5-6 : *quorum sub numine tota | Bibractæa viget regio, æternumque vigebit ; De divi Andreae templo*, v. 2 : *quod nunc tenet æternumque tenebit*.

<sup>14</sup> VIRGILE, *Géorgiques*, I, v. 498 (O. Ribbeck (éd.), Teubner, 1894).

<sup>15</sup> On retrouve au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle la présentation de cette généalogie dans des termes très proches de ceux employés par Ladone et parfois identiques, chez Barthélémy de CHASSENEUZ, *In consuetudines Ducatus Burgundiae, Feréque totius Galliae, Commentarii amplissimi*, Paris, chez la veuve de Maurice de La Porte, à l'enseigne de Saint-Claude, au clos Bruneau (*apud viduam Mauricii à Porta, sub insigni Divi Claudii, in clauso Brunello*), 1552, *Prooemium, seu*

sur le pseudo-Bérose qu'il cite fréquemment. En qualifiant Samothès, Sarron et Druys de « dieux Indigètes ancestraux » des Éduens, Ladone entend magnifier les fondateurs de sa patrie, rattachés aux généalogies mythiques établies pour donner une ascendance biblique au royaume de France. En effet, d'après Annius de Viterbe, Samothès est supposé être le petit-fils de Noé. En outre, Samothès est identifié à Dis Pater, divinité infernale indigène assimilable à Pluton, dont César rapporte qu'il était considéré par les Gaulois comme leur ancêtre commun<sup>16</sup>. La lecture des poèmes confirme la volonté du poète de mettre en avant des divinités ayant participé à la fondation d'une Bibracte confondue avec *Augustodunum*<sup>17</sup> : après avoir chanté un Samothès fondateur des murs d'Autun<sup>18</sup>, ses vers évoquent un Hercule qui aurait fondé une place forte au milieu des hauteurs locales<sup>19</sup>. Là encore, il puise chez le faux Bérose l'idée selon laquelle cet Hercule, fils d'Osiris, aurait donné naissance à la nation gauloise : « Fuit hic Hercules quem Gallicum appellamus, oriundus Aegypto, filius Osiridis ut testatur Berossus Babylonicus Antiquitatum lib. 5 cuius verba referre non pigebit. *Hercules Osiridis filius (...)* inde ad celtas transivit, ubi genuit illis Galatam regem a quo Galli dicti sunt »<sup>20</sup>.

Si le poète rappelle le rôle fondateur de ces divinités ancestrales, il met davantage encore en valeur l'efficacité des saints qui les ont supplantées. Pour démontrer la supériorité de la protection chrétienne sur celle accordée par les divinités païennes, il avance un fait incontestable : il ne reste que des ruines de l'antique *Augustodunum* tandis que la ville moderne d'Autun prospère, notamment grâce à la protection du puissant Pierre Jeannin. La ville ne fut pas prise en 1591 par les troupes royalistes commandées par le maréchal d'Aumont qui venait assiéger ce fief de la Ligue : c'est sans doute à cet épisode que font référence les deux passages *furores / reprimit hostiles* (*De deorum indigetum æde*, v. 15-16) et *omnia tuta manent sævusque repellitur hostis* (*De divi Andreae templo*, v. 7). *A contrario*, le poète autunois souligne l'incapacité des dieux indigètes et d'Hercule à protéger la ville antique contre ses ennemis<sup>21</sup>. Une formule résume parfaitement l'idée générale qui sous-tend les poèmes de Ladone : la croix de Saint-André est plus puissante, plus efficace que la massue d'Hercule<sup>22</sup>. Pour preuve, la protection que les figures chrétiennes garantissent aux descendants des Éduens ne se limite pas aux ravages de la guerre mais également à la maladie, aux incendies et à la mort elle-même<sup>23</sup>.

### 3.2.Des sentinelles aux portes de la ville d'Autun

Les lieux mentionnés dans le titre des trois poèmes étudiés ici ont pour point commun de se situer sur le tracé de l'enceinte antique, et plus précisément à l'emplacement d'une porte monumentale.

Étienne Ladone ignorait toutefois que la tour romaine du monastère de Saint-Andoche avait appartenu à l'une des quatre portes de l'enceinte gallo-romaine. Conformément à l'état des connaissances au

---

*Praefatio*, fol. 8. Ceci est révélateur de l'engouement suscité par le témoignage du pseudo-Bérose chez les historiographes français.

<sup>16</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, p. 2 : « *Samothès qui et Dis* (ait Berossus lib. 5) *celticas colonias fundavit anno centesimo quadragesimo post diluvium, nec quisquam illa aetate isto sapientior fuit ac propterea Samothès dictus est. Eadem de Dite Iulij Caesaris assertio lib. 6 de bello Gallico. Galli se omnes ab Dite patre prognatos predicant* ».

<sup>17</sup> Tout comme Barthélémy de Chasseneuz ou Pierre de Saint-Julien de Balleure, le poète-antiquaire considère qu'*Augustodunum* est le nom romain de la ville de Bibracte : c'est alors l'hypothèse qui fait consensus, malgré des hypothèses situant Bibracte à Beaune (à tort) ou sur le mont Beuvray (ce que les fouilles dirigées par J.-G. Bulliot n'ont établi que dans les ultimes années du XIX<sup>e</sup> siècle).

<sup>18</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, *De deorum indigetum æde*, v. 7 : *Aeduacos illi muros fundasse feruntur*.

<sup>19</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, *De divi Andreae templo*, v. 15 : *Aeduacis posuisse in montibus arcem*.

<sup>20</sup> Ladone, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, p. 31.

<sup>21</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, *De deorum indigetum æde*, v. 14-15 : *Haud potuere suis a moenibus illi | Horrendos prohibere ignes, inimicaque tela ; De divi Andreae templo*, v. 5 : *Nec tamen hostiles potuit prohibere furores*.

<sup>22</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, *De divi Andreae templo*, v. 8 : *cruce quæ clava præstantior*.

<sup>23</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, *De Virginis deiparæ sacello*, v. 12-14.

début du XVII<sup>e</sup> siècle, il estimait que la porte sud-ouest de la ville antique s'était appelée porte des Druides (parce qu'elle était tournée vers Montdru qu'une étymologie érudite faisait audacieusement dériver d'un *mons druidarum*<sup>24</sup>) et se situait quelques centaines de mètres plus au nord, en vis-à-vis exact de la porte Saint-André. En réalité, l'antique porte occidentale (que nous appelons quant à nous porte Saint-Andoche) avait été démantelée et ensevelie au sein d'un bastion moderne chargé de protéger l'abbaye Saint-Andoche : seule subsistait l'une de ses tours de flanquement, intégrée de longue date au monastère. Il n'en reste pas moins que l'abbaye se trouvait au contact du rempart antique et moderne de la ville.

En revanche, les deux autres poèmes sont consacrés à des lieux bel et bien identifiés par Ladone comme des portes de la ville antique, comme cela est explicitement indiqué dans leur titre *De virginis Deiparae sacello quod Palladi prius ad portam Arroinam dicatum fuisse perhibetur* et *De divi Andreae templo ad portam eiusdem nominis posito vbi quondam ille idem Hercules colebatur*. À l'époque de Ladone, une chapelle consacrée à Marie s'adossait au piédroit central de la porte romaine d'Arroux et présentait sa façade à ceux qui venaient de traverser l'Arroux pour pénétrer dans le faubourg. Démantelée vers le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, la chapelle de Notre-Dame d'Arroux nous est connue grâce à neuf représentations iconographiques s'étalant de 1575 à 1710 ainsi qu'à diverses archives textuelles produites entre 1509 et 1737. Parmi ces représentations, on peut citer celle de la vue de la ville d'Autun publiée conjointement par François de Belleforest (1575) et Pierre de Saint-Julien de Balleure (1581) (Fig. 2) et un dessin que l'antiquaire aixois Peiresc avait fait recopier d'un original datant de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle à la demande de Pierre Jeannin<sup>25</sup> (Fig. 3). Quant à la porte romaine de Saint-André, elle devait son nom, déjà du temps de Ladone, à l'église paroissiale implantée dans sa tour de flanquement nord désaffectée, au plus tard dans la première moitié du XIII<sup>e</sup> siècle. Le fait que la Vierge Marie et saint André habitent une porte urbaine n'est pas anecdotique aux yeux du poète qui précise que Minerve s'est installée au « seuil » (*limen*) de Bibracte et qu'André monte la « garde » (*custos*)<sup>26</sup> : ces deux sentinelles qui veillent sur les limites de l'espace habité préservent les habitants des dangers les plus divers et leur offrent ainsi les conditions d'une prospérité éternelle. La vierge Marie et saint André sont en effet tous deux présentés comme des pourfendeurs du mal, qu'il s'agisse de monstres ou de serpents.

### 3.3. Les modalités d'invention d'un prédécesseur illustre

Procédant à rebours du temps, Étienne Ladone part de la topographie autunoise contemporaine pour évoquer le passé antique. Ce sont bien les lieux et leur attribution contemporaine qui fournissent au poète-antiquaire le point de départ et la raison d'être de chacune de ses pièces. Les trois poèmes permettent de mettre en lumière les principes de ce raisonnement régressif mis en œuvre pour célébrer l'ancienneté de la ville éduenne sans jamais que la comparaison ne puisse nuire aux intérêts et à la réputation de l'Autun contemporaine. Étienne Ladone cherche donc à trouver pour chaque lieu un prédécesseur antique suffisamment illustre pour en imposer aux autres villes bourguignonnes de création plus récente tout en justifiant la légitimité de son éviction ultérieure au profit d'une figure sainte. Les poèmes consacrés au monastère de Saint-Andoche, à la chapelle de Notre-Dame d'Arroux et à l'église Saint-André présentent des modalités distinctes d'invention d'un prédécesseur païen. En aucun cas, les attributions ainsi forgées pour ces trois édifices ne reposent sur des indices archéologiques antiques.

---

<sup>24</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, p. 37 : « DRUYDUMQUE SACROS OMITTERE LUCOS. Vulgo vocantur hi luci *Montdru*. ».

<sup>25</sup> BnF, fonds Dupuy, 667.

<sup>26</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, *De Virginis deiparae sacello*, v 3-4 : *limine primo* | *Sacratam, custos fixit sibi sedula, sedem* ; *De divi Andreae templo*, v. 6 : *Andrea custodia contigit urbis*.

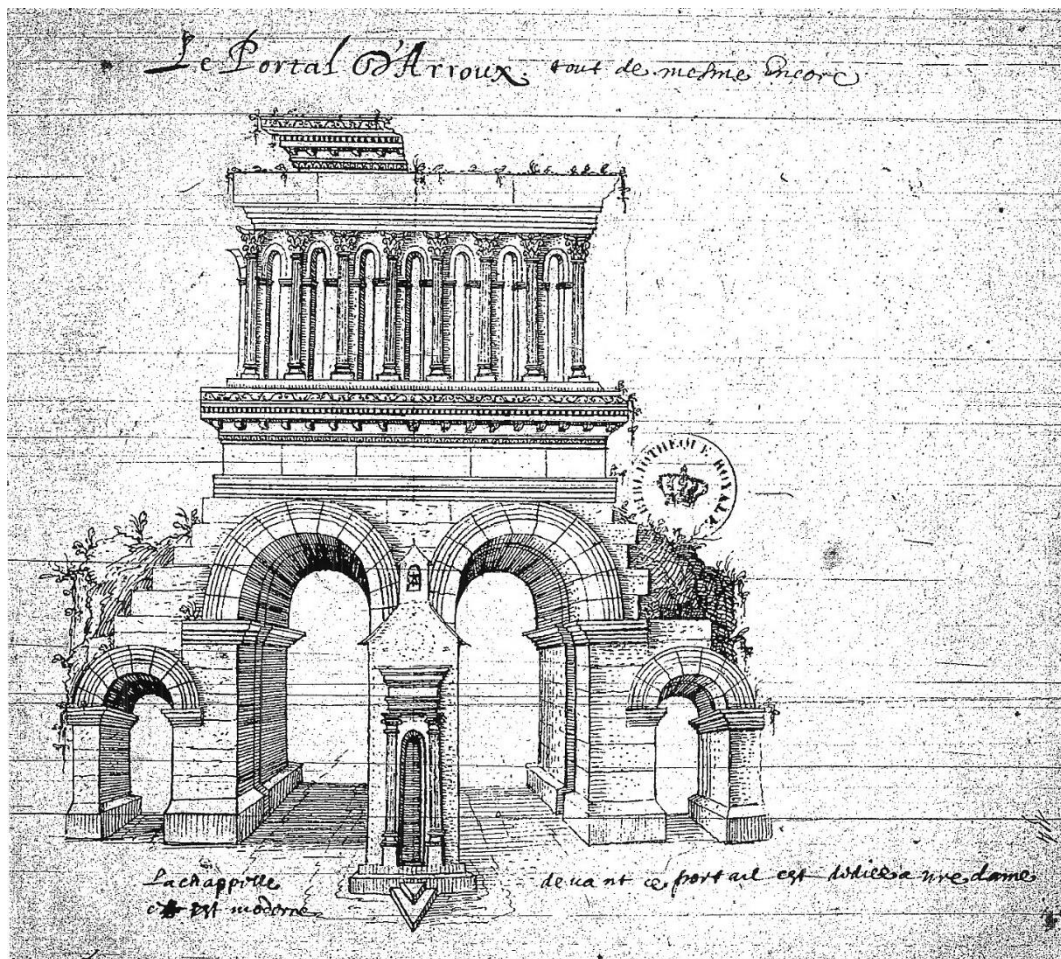


Fig. 3 – Vue de la façade de la porte d'Arroux et de la chapelle Notre-Dame d'Arroux (BnF, département des manuscrits, fonds Dupuy 667, fol. 154).

Le monastère de Saint-Andoche lui offre l'occasion de célébrer celui qui le premier évangélisa la ville, ce qui l'amène à associer ses deux compagnons, Thyrsé et Félix, dans un poème entièrement construit autour du nombre 3. La révélation de la divinité trinitaire est ainsi mise au crédit de trois figures dénonçant l'illusion de l'ancienne religion païenne selon laquelle les trois sphères du monde antique, la Terre, le Ciel et les Enfers, seraient régies par trois divinités distinctes<sup>27</sup>. C'est l'importance du nombre 3 dans la composition du poème qui explique que Ladone convoque trois figures païennes autochtones, Samothès, Sarron et Druids, pour répondre aux trois figures chrétiennes. Il est intéressant de constater qu'il ne mentionne pas ici Magus, fils de Samothès et père de Sarron, figurant pourtant de façon explicite au sein de la généalogie présentée par Barthélémy de Chasseneuz dans des lignes que Ladone a vraisemblablement consultées<sup>28</sup>. Plus haut dans ses *Antiquitates*, l'antiquaire autunois mentionnait son nom : « Berosus Antiquit. lib. 5 Post Samothem apud celtas Magus huius filius regnavit : Mago successit Sarron »<sup>29</sup>. Peut-être Ladone a-t-il écarté Magus pour intégrer le nom plus évocateur de Druids sans rompre le rythme ternaire structurant le poème. Le parallèle entre les deux trios constitue en effet un ressort efficace : les trois premiers ont présidé à la fondation de la ville éduenne tandis que les trois figures chrétiennes ont contribué à la refonder en y introduisant le

<sup>27</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, *De deorum indigetum æde*, v. 12-14 : *Hæc afflata Trias trinum unumque esse colendum | Aedugenas docuit Cælique, Erebiq̄ue, Soliq̄ue | rectorem*.

<sup>28</sup> Barthélémy de CHASSENEUZ, *In consuetudines Ducatus Burgundiae, Ferèq̄ue totius Galliae, Commentarii amplissimi*, Paris, chez la veuve de Maurice de La Porte, à l'enseigne de Saint-Claude, au clos Bruneau (*apud viduam Mauricii à Porta, sub insigni Divi Claudii, in clauso Brunello*), 1552, *Prooemium, seu Praefatio*, fol. 8.

<sup>29</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, p. 39.

christianisme<sup>30</sup>. Ce procédé lui permet de souligner que la christianisation de la ville est plus importante que sa fondation elle-même.

Dans le deuxième poème, Ladone convoque Minerve comme première occupante du temple de la porte d'Arroux. Le titre du poème mentionne en réalité la déesse à travers l'une de ses épiclèses les plus courantes, Pallas. Etant donné qu'elle est dite « née du seul Jupiter », il ne s'agit pas de la jeune Pallas qui fut la compagne de jeu d'Athéna / Minerve, mais bien de la déesse elle-même<sup>31</sup>.

Etienne Ladone est à ma connaissance le seul antiquaire à suggérer l'existence d'un possible temple de Minerve à l'emplacement de la porte d'Arroux. En effet, la tradition locale situe plutôt un tel temple (qui n'a dans la réalité pas davantage de raison d'être là) au niveau de la tour romaine de Saint-Andoche : c'est le cas par exemple chez l'historien Edme Thomas qui mentionne la « *porte près Saint-Andoche, nommée la tour de Minerve par le Peuple* »<sup>32</sup>, dans les dessins du président Jeannin recopiés pour Peiresc<sup>33</sup>, ou dans le récit de voyage laissé par Baudot du Buisson-Aubenay en 1646. Ce choix singulier opéré par le poète-antiquaire s'explique par le recours à une méthode régressive et par la conviction qu'il existe une continuité et non une rupture entre la ville antique et Autun moderne. Il n'envisage d'ailleurs pas que la porte urbaine ait pu ne jamais héberger de lieu de culte à l'époque antique. Etant donné qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle la porte d'Arroux accueille une chapelle consacrée à la Vierge, il recherche au sein du panthéon antique la divinité la plus proche de Marie. Plusieurs points communs rapprochent celle-ci de Minerve, dont la virginité et la singularité de la naissance (Athéna, fille directement née de Zeus, ne naît pas d'une femme tandis que Marie se passe d'un homme pour donner naissance à un Dieu).

Les termes choisis par l'antiquaire pour évoquer Minerve révèlent une inspiration puisée dans la poésie latine antique : *solo Iove nata* se trouve déjà chez Claudien<sup>34</sup>, *Tritonia virgo* apparaît chez Virgile<sup>35</sup>, de même que l'expression *inuentrix oleæ*<sup>36</sup>. L'adjectif *anguitenens* s'inspire sans doute, lui, de la poitrine de Pallas qui, selon Properce, est « couverte par la chevelure de la Gorgone porteuse de serpents » (*anguifera*)<sup>37</sup>. Plus bas, l'expression *pallentis Averni* placée en fin de vers trouve un parallèle exact dans l'œuvre de Stace<sup>38</sup>. A la différence de ses modèles antiques, Ladone insiste sur le seul côté pacifique d'une déesse pourtant souvent associée à la guerre dans l'antiquité : il la présente comme une figure porteuse de paix (*pacifera*) et victorieuse du mal (symbolisé par le serpent qui renvoie autant à la Gorgone Méduse qu'au serpent de la genèse qui causa la chute de l'humanité). Il utilise en effet cet animal (*anguis*) pour un parallèle entre Minerve et Marie, toutes deux protectrices du genre humain.

---

<sup>30</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, *De deorum indigetum æde*, v. 7-8 : *Aeduacos illi muros fundasse feruntur | hi Christi fundasse fidem perhibentur in oris*.

<sup>31</sup> Naiade du lac Tritonis (en Libye antique), fille du dieu Triton et de la nymphe Tritonis, Pallas fut tuée accidentellement par Athéna qui fit d'elle une statue célèbre, le Palladion. La déesse Athéna possède également l'épiclèse Tritogénéia (« née de Triton ») qui témoigne de l'assimilation ancienne entre la figure de la déesse et celle de la naiade Pallas. Des traditions anciennes situent en effet la naissance d'Athéna, sortie du crâne de Zeus, sur les rives du lac Triton – par exemple, VIRGILE, *Énéide*, II, v. 170 (O. Ribbeck (éd.), Teubner, 1895).

<sup>32</sup> Edme THOMAS, *Histoire de l'antique cité d'Autun*, Lyon, G. Barbier, 1660, p. 23.

<sup>33</sup> BnF, département des manuscrits, fonds Dupuy 667, fol. 150 : à côté de la légende originelle « Temple de Minerve estant en L'enclos de saint Andoche », la main de l'antiquaire aixois a ajouté à juste titre « Erreur C'estoit une porte de La ville. ».

<sup>34</sup> CLAUDIEN, *Carmina minora*, XXX, v. 122-123 (J. B. Hall (éd.), Teubner, 1985) : *qualis Latonia uirgo | et solo Ioue nata soror*.

<sup>35</sup> VIRGILE, *Énéide*, XI, v. 483 (J. Perret (éd.), Les Belles Lettres, 1980) : *armipotens, praeses belli, Tritonia virgo*. L'emploi de ce groupe placé en fin d'hexamètre se trouve également chez Stace, Silius Italicus ou Claudien.

<sup>36</sup> VIRGILE, *Géorgiques*, I, v. 18-19 (Saint-Denis (éd.), Les Belles Lettres, 1956) : *oleae que Minerva | inuentrix uncique puer mostrator aratri*, - un vers dont s'est directement inspiré RUTILIUS NAMATIUS, *De reditu suo*, I, v. 73-74 (J. Vessereau, F. Préchac (éd.), Les Belles Lettres, 1933) quand il écrit *Inuentrix oleae colitur vini que repertor | et qui primus humo pressit aratra puer*.

<sup>37</sup> PROPERCE, *Élégies*, II, 2, v. 7-8 (P. Fedeli (éd.), Teubner, 1994) : *Pallas spatiat ad aras, | Gorgonis anguiferae pectus aperta comis*.

<sup>38</sup> STACE, *Silves*, V, 1, v. 27 (G. Liberman (éd.), Calepinus, 2010) : *nil cantus nil fila deis pallentis Averni*.

Le troisième poème procède d'une manière très comparable : après avoir convoqué la déesse Minerve en raison de ses points communs avec la Vierge Marie honorée alors dans la chapelle adossée à la porte d'Arroux, il cherche une figure païenne ayant une certaine proximité avec l'occupant contemporain des lieux, saint André. L'Église Saint-André est ainsi interprétée comme un ancien temple d'Hercule dans un poème qui s'applique à établir les ressemblances entre le demi-dieu et le saint-patron des ducs de Bourgogne. C'est d'abord la force qui les rapproche : celle d'Hercule est évoquée à travers la mention de ses armes (*clava clypeoque tremendus*), celle d'André figure dans son nom même. En effet, les vers 10-11 font référence à l'étymologie grecque qui rattache ce prénom à ἀνήρ, l'homme fort, le mâle valeureux.

Afin de donner du corps au parallèle qu'il entend construire, le poète-antiquaire met les travaux réalisés par Hercule au crédit d'André – *Monstra domat, terras purgat, cœlumque recludit* – dans une allusion directe aux nombreux monstres terrassés, au nettoyage des écuries d'Augias et, vraisemblablement, à son apothéose au sein des Olympiens. La fin du poème établit un parallèle entre la participation d'Hercule à la quête de la toison d'or parmi les Argonautes d'une part et la création de l'ordre de chevalerie dit de la Toison d'Or d'autre part. Cet ordre, créé au XV<sup>e</sup> siècle dans le duché de Bourgogne, s'est rapidement étendu à l'Espagne et à l'Autriche par l'intermédiaire de la maison de Habsbourg. Dans le dernier hexamètre, Etienne Ladone invente une origine éduenne au fameux collier d'or porté par les membres de l'ordre : le poète exploite le fait qu'André soit le saint patron tout à la fois de l'ordre de la Toison d'or et de la maison de Bourgogne. En effet, la croix rouge hérissée qui figure sur le blason des ducs (v. 19) est également appelée croix de saint André, et Ladone la juge plus puissante que la massue d'Hercule (v. 8).

Il n'est pas impossible qu'Etienne Ladone fasse référence à une étymologie érudite liant les Eduens (*Haedui / Aedui*) au substantif *hedus / haedus*, jeune bouc, chevreau lorsqu'il précise que la ville fondée par Hercule dans leur territoire tirait son nom de la toison d'or du bélier Chrysomallos<sup>39</sup>.

Quoi qu'il en soit, la construction de Ladone repose ainsi sur deux éléments permettant de trouver un prédécesseur païen cohérent au saint-patron de la maison de Bourgogne : la force virile et civilisatrice d'une part, le lien avec la toison d'or d'autre part. Par ailleurs, dans la perspective d'un lien entre la situation présente d'Autun au sein du duché et l'antique splendeur éduenne, il est particulièrement pertinent d'établir un parallèle entre le saint patron de la maison de Bourgogne et le héros mythologique considéré par certaines traditions comme le fondateur de la capitale éduenne. Ce sont ces considérations idéologiques qui ont conduit le poète autunois à identifier la tour de flanquement nord de la porte Saint-André comme un ancien temple d'Hercule –interprétation que plusieurs voyageurs et antiquaires ont ensuite reprise sans la mettre en doute.

\*\*\*

À en croire Étienne Ladone, l'installation de figures saintes aux portes antiques d'Autun aurait ainsi protégé les habitants de la ville. De fait, cette présence sacrée a surtout protégé les portes monumentales romaines des habitants d'Autun et, en particulier, des velléités de récupération de matériaux dont ont fait les frais la plupart des autres édifices antiques.

Les trois portes romaines dont on conserve aujourd'hui des vestiges en élévation ont toutes trois été associées à une figure sainte – et ce n'est sans doute pas le fruit du hasard. La forte rétraction du tissu urbain à la fin de l'Antiquité a éloigné le rempart gallo-romain des quartiers les plus densément peuplés. Trop abîmé et trop long, le mur d'enceinte cessa d'être entretenu par les autorités municipales. Comme il fut percé en plusieurs points de brèches facilitant la circulation, les portes perdirent leur fonction essentielle de point de contrôle des quatre accès principaux à la ville. Elles ne furent plus quotidiennement ouvertes et fermées : en d'autres termes, elles cessèrent de servir de

---

<sup>39</sup> Étienne LADONE, *Augustoduni Antiquitates*, 1640, *De divi Andreae templo*, v. 15-16 : *Aeduacis posuisse in montibus arcem | Velleris antiquo rapti cognomine dictam*. Le rapprochement étymologique entre *hedus* et *Haeduus* est mentionné par B. de CHASSENEUZ, *Catalogus gloria mundi*, Francfort-sur-le-Main, S. Feyerabend, 1579 (1<sup>ère</sup> édition en 1529), p. 352-353.

portes. Leur démantèlement offrait la perspective d'un considérable volume de matériaux de construction prêts au réemploi, des blocs de pierre de taille et des moellons de petit appareil par dizaines de milliers. L'exemple de la porte de Rome, entièrement disparue dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, ou de l'unique tour conservée de la porte Saint-Andoche montre que la proximité de ces édifices désaffectés avec les zones habitées a favorisé leur exploitation comme carrières. À l'inverse, leur réaffectation sacrée a garanti leur entretien et une forme de préservation architecturale, même partielle, jusqu'à ce que la législation protégeant les Monuments historiques prenne le relais à compter des années 1840. Entre temps, malgré la démolition de la chapelle de Notre-Dame d'Arroux, la vente de l'église Saint-André au titre des Biens nationaux en 1793 ou l'installation de la Congrégation du Saint-Sacrement dans les bâtiments de Saint-Andoche en 1836, les portes romaines ont à la fois survécu à l'expansion de l'urbanisme moderne et au vandalisme post-révolutionnaire. En l'espèce, l'aura protectrice qu'Étienne Ladone prête aux figures chrétiennes s'étend visiblement au patrimoine antique.